



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
2 août 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes
internationales de comptabilité et de publication
Vingt-huitième session
Genève, 12-14 octobre 2011
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session.
6. Adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1 Élection du bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) est invité à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe d'experts dispose de trois jours ouvrables. C'est pourquoi il est proposé que la 1^{re} séance plénière, le mercredi 12 octobre, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2) et à la présentation du point 3. Les séances suivantes seront dédiées à l'examen détaillé du point 3 de l'ordre du jour, ainsi qu'à la présentation et à

l'examen détaillé des points 4 et 5. Le secrétariat établira un calendrier provisoire indiquant la liste des questions à examiner, qui sera disponible le premier jour de la session.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/58 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises

3. Conformément à la décision prise par l'ISAR à sa vingt-septième session concernant le principal point de l'ordre du jour de la vingt-huitième session, le groupe consultatif sur le cadre pour le renforcement des capacités a poursuivi ses travaux sur la mise au point de la méthode d'évaluation en s'appuyant notamment sur les contributions recueillies à l'occasion de tables rondes nationales organisées au Brésil, en Croatie, en Afrique du Sud et au Viet Nam. Le secrétariat de la CNUCED présentera la méthode d'évaluation proposée (accompagnée d'une note thématique) à la vingt-huitième session de l'ISAR.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/59 Capacity-building framework for high-quality corporate reporting: Assessment questionnaire (à paraître en français)

TD/B/C.II/ISAR/60 Challenges and issues: Assessment questionnaire and measurement methodology for high-quality corporate reporting (à paraître en français)

Point 4

Questions diverses

4. Au titre de ce point, le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner des questions telles que l'approche intégrée en matière d'information, la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise et la publication d'informations environnementales. Il pourrait également considérer les changements les plus récents survenus dans les domaines de la comptabilité internationale, de la vérification des comptes, de la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise et sur la responsabilité des entreprises et d'autres questions encore en prévoyant du temps, pendant la session, pour la présentation d'exposés par d'autres organisations, régionales et internationales, s'occupant de ces questions.

Point 5

Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session

5. L'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session sera établi en fonction des débats de la vingt-huitième session et des sessions précédentes de l'ISAR.

Point 6

Adoption du rapport

6. Le Groupe de travail intergouvernemental pourrait adopter des conclusions concertées, s'il le juge nécessaire. Le Président pourrait établir un résumé. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la session et sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa quatrième session, en février 2012.